



H.E. Ban Ki-Moon
Secretary General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Cannes, le 10 Mai 2012

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que l'Hôtel Martinez réengage son soutien du 07 Mai 2010, aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre politique de Responsabilité Sociale des Entreprises, dont le lancement officiel a eu lieu le 1er juin 2010, a été initiée par le groupe Concorde Hotels and Resorts dont l'Hôtel Martinez est affilié. Elle est fondée sur le respect de l'environnement, le respect des hommes et des femmes et le respect des communautés. Pour récompenser les efforts de tous les collaborateurs dans la mise en place d'une telle démarche, l'Hôtel Martinez s'est vu remettre, en Octobre 2010, l'accréditation internationale Green Globe qui va être renouvelée cette année. L'hôtel a aussi reçu le Green Star Diamond Award par l'American Academy of Hospitality Sciences (AAHS) pour la deuxième année consécutive.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la publication d'une communication sur le progrès que nous sommes en train de publier.

Je vous prie d'agréer, Honorable Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Richard Schilling
Directeur Général

Communication sur le Progrès

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles actions menées en 2011, sachant que ce qui était en place en 2010 est toujours d'actualité.

▪ **Droit de l'homme, conditions de travail et lutte contre les discriminations**

Pour veiller à ce que les parties prenantes, autant la direction que le personnel de l'hôtel, aient bien conscience de toutes les formes d'exploitation, un code de bonne conduite a été formalisé. Chaque nouveau collaborateur le signe lors de son arrivée.

Ce code de bonne conduite contient les points suivants :

L'hôtel Concorde MARTINEZ s'engage :

- A appliquer rigoureusement les lois, règlements et normes en vigueur et à offrir des conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des employés.
- A traiter tous les employés de manière équitable, en évitant toute forme de discrimination basée sur l'âge, la race, le sexe, la nationalité, la religion, les opinions...
- A recruter et à promouvoir avec des critères qui reposent sur des évaluations objectives des compétences de chaque employé.
- A informer régulièrement chaque collaborateur de ce qu'on attend de lui.
- A faire évaluer par son responsable hiérarchique chaque collaborateur, ses performances de manière objective, au moins une fois par an.
- A proposer des formations afin de développer régulièrement les compétences et d'encourager l'évolution professionnelle de chacun.

En toutes circonstances, l'hôtel Concorde MARTINEZ s'engage à respecter la vie privée de ses employés, et attend en retour que ces derniers ne nuisent pas, par leur conduite, à ses intérêts ou à sa réputation.

Par ailleurs, les collaborateurs doivent respecter les règles de conduite suivantes :

- Chaque employé doit s'abstenir de toute forme de harcèlement ou de discrimination.
- Tout salarié, dans l'exercice de ses fonctions, est tenu d'agir avec honnêteté dans le respect des lois et des engagements contractuels.

- Les relations doivent être fondées sur la confiance, la courtoisie et le respect mutuel. Il est attendu des responsables qu'ils exercent leur autorité avec cohérence et équité, en totale conformité avec les valeurs du groupe.
- Chaque salarié est garant de l'image de l'hôtel et doit entretenir de bonnes relations avec toutes les parties prenantes de l'hôtel (fournisseurs, clients, voisinage de l'hôtel, prospects, autorités administratives...).

▪ **Respect de l'environnement**

Les achats prennent eux aussi en compte les nouvelles directives en pratique de développement durable. Chaque fournisseur et chaque sous-traitant référencé par le siège doit à présent signer une politique d'achats durables (85% des fournisseurs référencés par le siège ont signé cette charte). Ils s'engagent de cette manière à respecter toutes réglementations en vigueur et dispositions légales applicables à leur secteur d'activité mais aussi à mettre en œuvre des actions d'amélioration afin de limiter leurs impacts sur l'environnement. Les fournisseurs locaux sont actuellement sollicités pour signer cette charte.

Concernant la méthode pour passer les commandes, un logiciel d'achats a été mis en place en 2011 de façon à réduire de façon représentative notre consommation de papier (réduction de 15% entre 2010 et 2011).

1 journée sans livraison a été instaurée en période de faible activité pour réduire notre empreinte carbone. Cette action a été prise dans le cadre de notre plan d'action suite à l'établissement du Bilan Carbone de l'hôtel.

Nous avons remplacé les produits d'hygiène (savon mains, gel douche, shampoing, lait pour le corps) par des produits éco-certifiés. En ce qui concerne les produits d'accueil en chambre, le groupe Concorde Hotels & Resorts a travaillé avec le fournisseur historique, Annick Goutal, afin de développer une gamme bio exclusive.

Pour promouvoir une responsabilité en matière d'environnement, nous avons créé un partenariat avec l'association Méditerranée 2000. Cette association cannoise (loi 1901) a pour mission l'éducation et la formation à l'environnement et au développement durable, principalement auprès des établissements scolaires et du grand public.

En 2011, l'hôtel a offert l'organisation de l'assemblée générale annuelle de Méditerranée 2000 au sein de son établissement. L'association, quant à elle, est intervenue à plusieurs reprises au Club Enfants afin de sensibiliser les jeunes clients à la protection de l'environnement.

D'autre part, une équipe bénévole de l'Hôtel Martinez a participé en Septembre 2011 au ramassage de déchets sur un site naturel de la ville de Théoule sur Mer (commune du littoral proche de Cannes). En effet, l'association agit localement dans le cadre de l'opération nationale « Nettoyons la Nature ».

▪ **Actions pour les communautés**

Le groupe Concorde Hotels and Resorts continue d'apporter son soutien à l'association CARE France pour venir en aide aux populations victimes du changement climatique. La clientèle, tout comme le personnel, ont la possibilité d'effectuer des dons, via internet ou en faisant convertir leurs « miles » notamment. Les fonds récoltés seront affectés à des projets de sensibilisation aux effets du changement climatique au Nicaragua et au Bénin.

En 2011, de nombreuses actions ont été menées au sein de l'hôtel pour récolter des fonds (vente de gâteaux confectionnés par les employés, pronostic sur les résultats sportifs des équipes de l'hôtel, vente de tickets de tombola lors de la soirée de fin d'année du personnel).

Depuis 2009, l'Hôtel Martinez apporte localement son soutien à l'association cannoise « Rayon de Soleil », qui vient en aide aux enfants et à leur famille au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. En 2011, des employés de l'hôtel ainsi que des membres des foyers de l'association se sont relayés sur le parcours du Marathon Nice-Cannes. Par ailleurs, une dizaine d'enfants de l'association a été invitée à l'arbre de Noël de l'hôtel et a reçu des cadeaux au même titre que les enfants des salariés.

De plus, en 2011, nous avons organisé une collecte de jouets au moment des fêtes de fin d'année au profit du Secours Populaire de Cannes.

▪ **Mesure de l'efficacité et amélioration continue**

L'efficacité de la démarche RSE de l'Hôtel Martinez dépend de l'implication de tous. C'est pour cette raison que le Groupe Concorde Hotels and Resorts a développé, avec l'aide du FAFIH (Fonds national d'Assurance Formation de l'Industrie Hôtelière, organisme paritaire collecteur agréé par l'Etat pour les secteurs d'activité de l'hôtellerie et de la restauration), un « business game » : « Experts PlanetLab » permettant de sensibiliser l'ensemble du personnel au développement durable.

De plus, une boîte à idées RSE a été mise en place à l'attention des employés. Chaque trimestre, les 3 meilleures propositions sont réalisées et leurs auteurs récompensés.

Afin de suivre l'efficacité de la démarche de développement durable, de nombreux indicateurs font l'objet d'un suivi. Certains sont repris ci-dessous :

Indicateurs	Objectif 2011	Réalisé 2011	Objectif 2012
Taux de fréquence des accidents de travail	27	24.15	26
Heures de formation	3000	3826	3000
Personnel sensibilisé à la RSE via le serious game « Les experts PlanetLab »	100%	96.2%	100%
Consommation papier A4 / an	-5%	-15.4	-2%
Consommation en électricité / an (kW/h)	-2%	-0.2	-2%

Consommation en gaz / an (m3)	-2%	-1.3%	-2%
Consommation en eau / an (m3)	-2%	+13%	-2%
Consommation de papier / an (ramettes format A4)	-2%	-15%	-2%
Fournisseurs références par le siège signataires de la Charte Achats	50%	85%	90%
Nombre d'évènements solidaires organisés / an	7	30	30
Pourcentage de satisfaction aux critères du label Green Globe	51%	56%	58%

Malgré la diffusion et le rappel d'éco-gestes au quotidien, nous n'avons pas réussi à atteindre nos objectifs en termes de consommation d'énergie. Il faut cependant noter que nous avons eu une activité plus importante en 2011 par rapport à 2010, que ce soit en nombre de nuitées comme en nombre de couverts.

Objectifs 2012/2013

Un de nos principaux objectifs est d'étendre le tri des déchets aux chambres de nos clients.